

Restauration scolaire

La ville de La Baule-Escoublac dispose d'une cuisine centrale à l'école du Bois Robin qui produit près de 140 000 repas par an, dont 85 000 repas pour les restaurants scolaires des écoles maternelles et publiques.

Les repas sont livrés en liaison chaude dans 3 cuisines satellites situées dans les écoles de Tanchoux-Les Erables, Paul Minot et Les Pléiades.



La préparation des repas est assurée par la SPL Restauration Presqu'île, sur la base d'un cahier des charges rigoureux.

Les menus proposent une variété d'aliments permettant aux enfants de découvrir une nourriture variée et équilibrée et d'éduquer le goût.

Le service de restauration scolaire est accessible à tous les enfants de classes maternelles et des classes élémentaires des écoles publiques de la Ville de La Baule-Escoublac, ainsi que les enseignants.

Votre enfant est allergique à certains aliments ?

Le service de restauration scolaire fournit des repas spécifiques pour les enfants victimes d'allergies alimentaires, à condition d'un PAI (Projet d'Accueil Personnalisé) soit contractualisé, sur proposition du médecin traitant, en lien avec la famille et le médecin scolaire.



Les demandes de repas pour les enfants allergiques doivent être déclarées sur le portail familles.

Projet Alimentaire Territorial (PAT) Presqu'île Brière Estuaires

La ville de La Baule - Escoublac s'est engagée dans ce projet en se portant volontaire pour engager son service de restauration scolaire dans la démarche Mon Restau Responsable : réduire le gaspillage alimentaire, développer les approvisionnements en produits locaux et durables, et éduquer à une alimentation saine, locale et durable !

Quelques mois à peine après son passage en gestion directe, elle fait partie des 5 premières communes engagées dans la démarche.

Concrètement, la Ville de La Baule – Escoublac...

<https://www.labaule.fr/informations-services/famille-et-petite-enfance/ecoles/restauration-scolaire?>

- › A participé à un groupe de travail sur les marchés publics avec la Chambre d'agriculture et l'Agence DECLIC pour favoriser les approvisionnements locaux, tout en respectant le code des marchés publics !
- › A réalisé le diagnostic Mon Restau Responsable, ainsi qu'un diagnostic approfondi sur la question du gaspillage alimentaire et est actuellement accompagnée par le CPIE Loire Océane pour identifier et mettre en œuvre des actions d'amélioration ;
- › Participe régulièrement aux rencontres collectives pour partager des bonnes pratiques entre communes, aller à la rencontre de producteurs locaux...

Le PAT, qu'est-ce que c'est ?

Ce Projet Alimentaire Territorial est une démarche territoriale portée par le Parc naturel régional de Brière, Cap atlantique, la CARENE et la Communauté de communes Pontchâteau – Saint-Gildas-des-Bois pour accompagner la transition agricole et alimentaire locale.

L'objectif : favoriser l'accès pour toutes et tous à une alimentation saine, locale et durable, et promouvoir une agriculture locale, viable et respectueuse de l'environnement.

Concrètement, le PAT permet de :

- › Préserver le foncier agricole et soutenir l'installation d'agriculteurs
- › Développer les circuits alimentaires de proximité et de qualité
- › Sensibiliser et éduquer à des pratiques alimentaires saines, locales et durables.

Retrouvez tous les détails du projet [ici](https://www.parc-naturel-briere.com/en-action/la-transition-agricole-et-alimentaire/le-projet-alimentaire-de-territoire/) (<https://www.parc-naturel-briere.com/en-action/la-transition-agricole-et-alimentaire/le-projet-alimentaire-de-territoire/>)

Inscription à la restauration scolaire

L'inscription préalable au restaurant scolaire est obligatoire , elle est valable pour l'année scolaire. Elle doit être mise à jour à chaque fois qu'une modification intervient par l'intermédiaire du portail familles.

Lors de l'inscription scolaire, un compte usager est automatiquement créé dans un délai de 8 jours au portail familles : <https://labaule.portail-familles.app> (<https://labaule.portail-familles.app>)

Via le portail familles, vous pouvez réserver/annuler les repas de votre enfant et mettre à jour votre dossier famille. La réservation se fait pour l'année. Les annulations sont possibles jusqu'à 11h du matin la veille.

Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil municipal et sont communiqués sur le portail familles.

Gérer les repas de mes enfants

Réserver un repas

Pour réserver un repas rendez-vous sur le [portail familles](https://labaule.portail-familles.app) (<https://labaule.portail-familles.app>) et suivre les étapes.

Comment annuler un repas ?

<https://www.labaule.fr/informations-services/famille-et-petite-enfance/ecoles/restauration-scolaire?>

Vous pouvez effectuer les modifications et annulations de repas jusqu'à 11h du matin la veille sur le portail familles.

Comment adhérer au prélèvement automatique ?

Vous pouvez remplir vos coordonnées bancaires depuis votre compte portail familles après inscription scolaire et pouvez le modifier librement tout au long de l'année scolaire.

Le service de la vie scolaire se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos démarches.

Où trouver sa facture ?

La facture est notifiée aux familles par email ou version papier chaque début de mois (vers le 10 courant) pour les consommations du mois écoulé. Elle est également téléchargeable en ligne à partir du compte individuel sur le portail familles.

La consultation et le paiement des factures sont disponibles sur le portail familles.

Où payer sa facture ?

Les factures sont à acquitter dans un délai de 15 jours après la réception de la facture :

- › Par prélèvement automatique (imprimé SEPA à remplir préalablement) sur le portail familles,
- › Par carte bleue (PAYFIP) sur le portail familles,
- › Par chèque, adressé à la Ville de La Baule-Escoublac, 3 avenue Paul Minot 44500 La Baule-Escoublac
- › En espèce (en dernier recours) auprès du service de la vie scolaire, 3 avenue Paul Minot 44500 La Baule-Escoublac

Fil Infos



JEUNESSE

La région et la ville contre la fracture numérique des jeunes



JEUNESSE

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de 2021-2022 sont ouvertes



JEUNESSE

Le portail famille élargit ses fonctionnalités



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

